



PAIGC

VOICI LE TEXTE D'UN COMMUNIQUE EMIS AUJOURD'HUI
PAR LE SECRETARIAT GENERAL DU PAIGC ET DIFFUSE
PAR LA "RADIO LIBERTAÇÃO", STATION EMETTRICE DU
P.A.I.G.C.

Le Secrétaire Général du Parti, camarade Aristides Pereira, est rentré ce matin d'un court séjour à Dakar, capitale de la République du Sénégal, où il a rencontré une délégation envoyée par la Junte de Salut National de la République Portugaise.

La rencontre a eu lieu à l'initiative de ladite Junte. De la délégation portugaise, qui était dirigée par le Dr. Mário Soares, Ministre des Affaires Etrangères du gouvernement portugais, faisaient partie le colonel Matéus da Silva, le lieutenant-colonel Almeida Bruno, chef de la Maison Militaire du Président de la République Portugaise, et un officier subalterne.

Au cours de la rencontre, la délégation portugaise a communiqué officiellement au camarade Secrétaire Général, Aristides Pereira, la décision de la Junte de Salut National de la République Portugaise d'accepter la proposition d'ouverture de négociations formulée par le Comité Exécutif de la Lutte (C.E.L.) de notre Parti dans sa déclaration du 6 Mai courant, et en vue de la solution du conflit qui oppose notre peuple de Guinée et Cap-Vert à l'Etat Portugais.

La délégation portugaise a également informé notre Secrétaire Général du souhait de la Junte de Salut National portugaise que les négociations soient précédées d'un cessez-le-feu, en accord avec les propositions formulées dans la même déclaration du C.E.L.

.../...

Sur proposition de la délégation portugaise, acceptée par notre Secrétaire Général, les pourparlers en vue du cessez-le-feu débuteront le 25 Mai, à Londres.

SECRETARIAT GENERAL DU PAIGC, à Conakry, le 17 Mai 1974

Aristides Pereira
Secrétaire Général

CONAKRY, le 17 Mai 1974

Ce matin, au Ministère des Affaires Etrangères de la République de Guinée a été signé une convention sur l'échange postal entre le gouvernement de la République de Guinée-Bissau et le gouvernement de la République de Guinée. L'accord affirme notamment le désir des deux Etats de resserrer leurs liens d'amitié par le développement de leurs relations postales, économiques et culturelles.

L'accord a été signé, du côté de la République de Guinée-Bissau, par une délégation dirigée par l'ambassadeur de cette République à Conakry, Monsieur Alexandre Nunes Correia.

Nous rappelons que la République de Guinée-Bissau, qui a été admise hier à l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) par une écrasante majorité, a récemment porté sa candidature à l'Union Postale Univorselle (U.P.U.).

L'admission de la République de Guinée-Bissau à l'U.P.U. est fermement soutenue par l'OUA et par tous les pays non-alignés, et doit être discutée par le Congrès de cette organisation dont les travaux s'ouvriront le 22 Mai prochain, à Lausanne, Suisse.

LES SERVICES D'INFORMATION DU P.A.I.G.C.